

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de l'association dissoute:
Preco, en liquidation, Lancy
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extra-ordinaire de l'association
3.

Date de la décision: 23.03.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **06.08.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Preco, en liquidation, Route de Chancy 49, 1213 Petit-Lancy
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de l'association dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745, alinéa 3 CO
- Mottu, van Berchem, Aubert & Rosset, Notaires
1227 Carouge
(05005094)